

Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°1

SOULLANS

Vu pour être annexé à la
délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

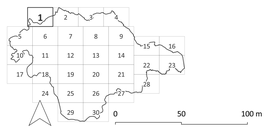

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917

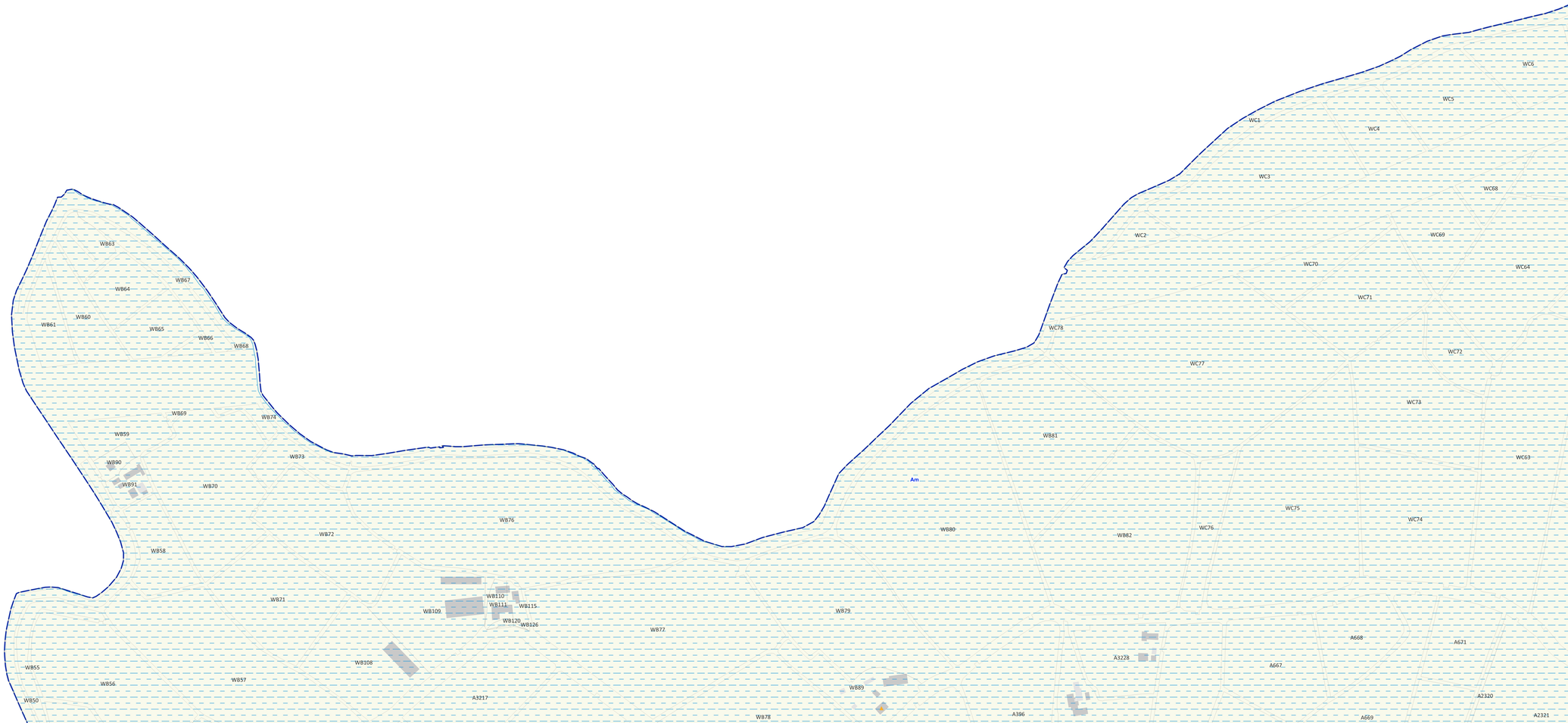



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°2

SOULLANS



Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vectrue 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°3

SOULLANS

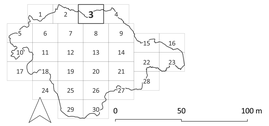

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vectour 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°4

SOULLANS

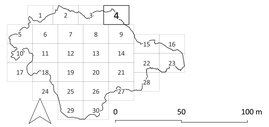

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/15000
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917

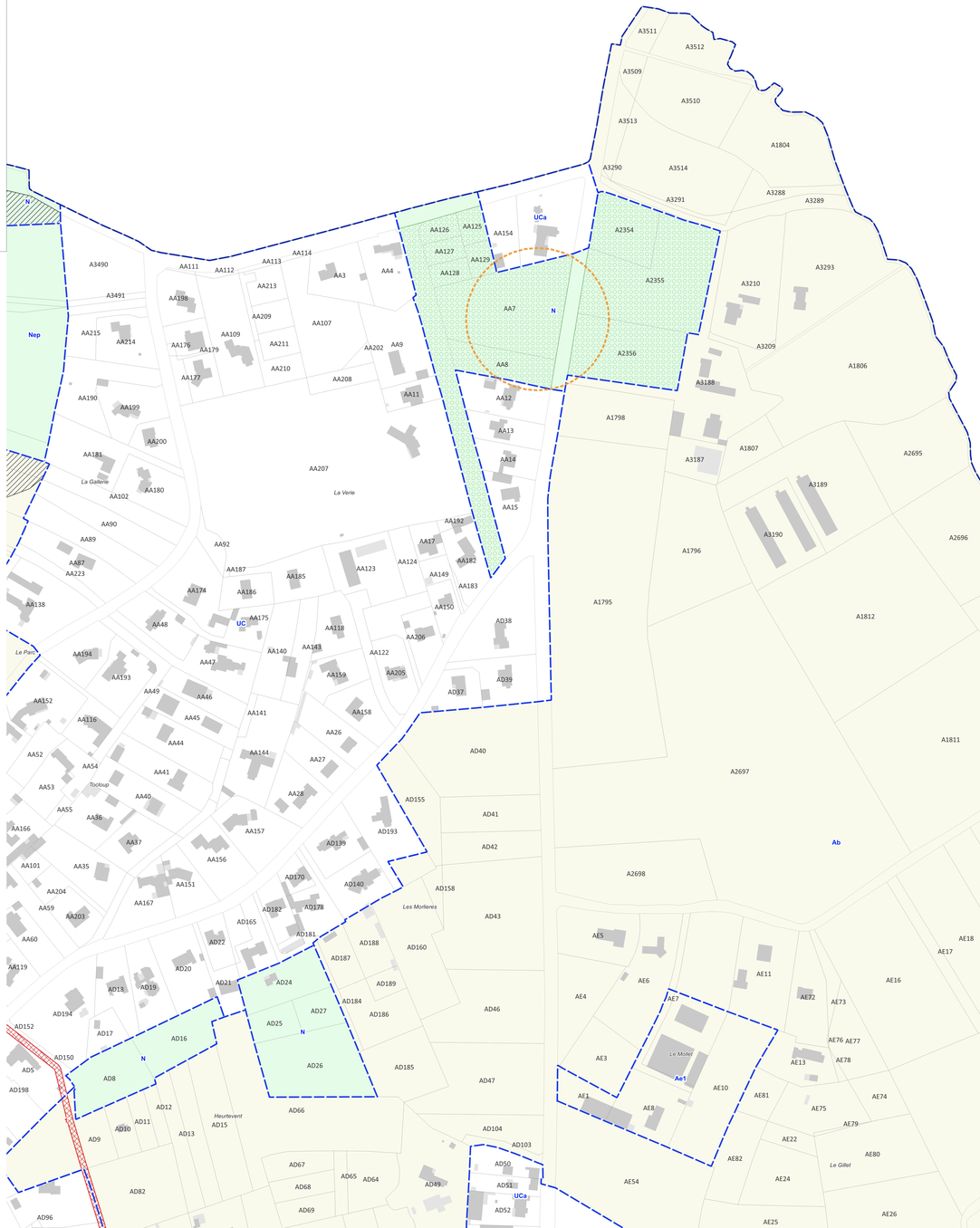



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°5

SOULLANS

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ



	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/15000
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°6

SOULLANS

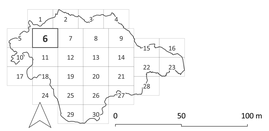

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1
Réglement graphique
Planche n°7

SOULLANS

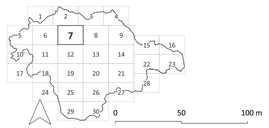

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917

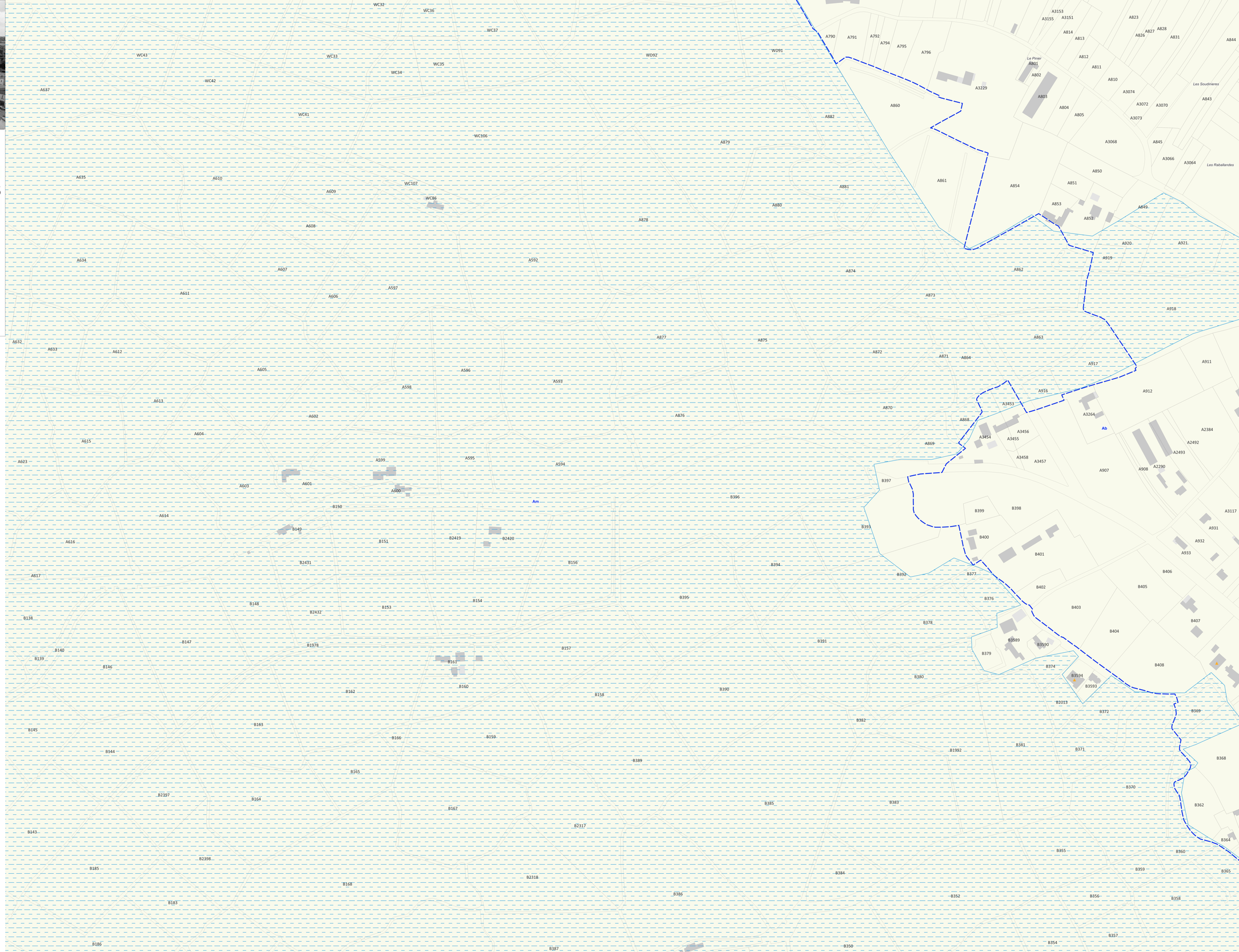



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°8

SOULLANS

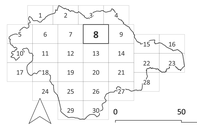

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°9

SOULLANS



Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°10

SOULLANS

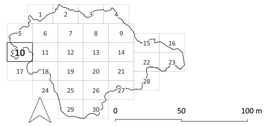

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°11

SOULLANS

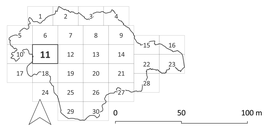

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/15000
Cadastre PCI Vecteur 2025

cédegis

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°12

SOULLANS

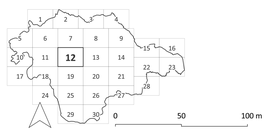

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/15000
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°13

SOULLANS



Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

cedegis

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1
Réglement graphique

Planche n°14

SOULLANS



Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/15000
Cadastre PCI Vectrue 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiées au titre de l'article L 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°15

SOULLANS

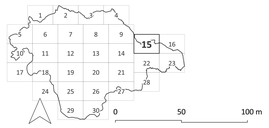

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°16

SOULLANS

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

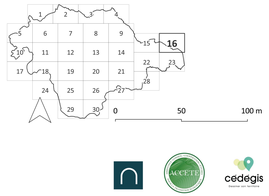

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917

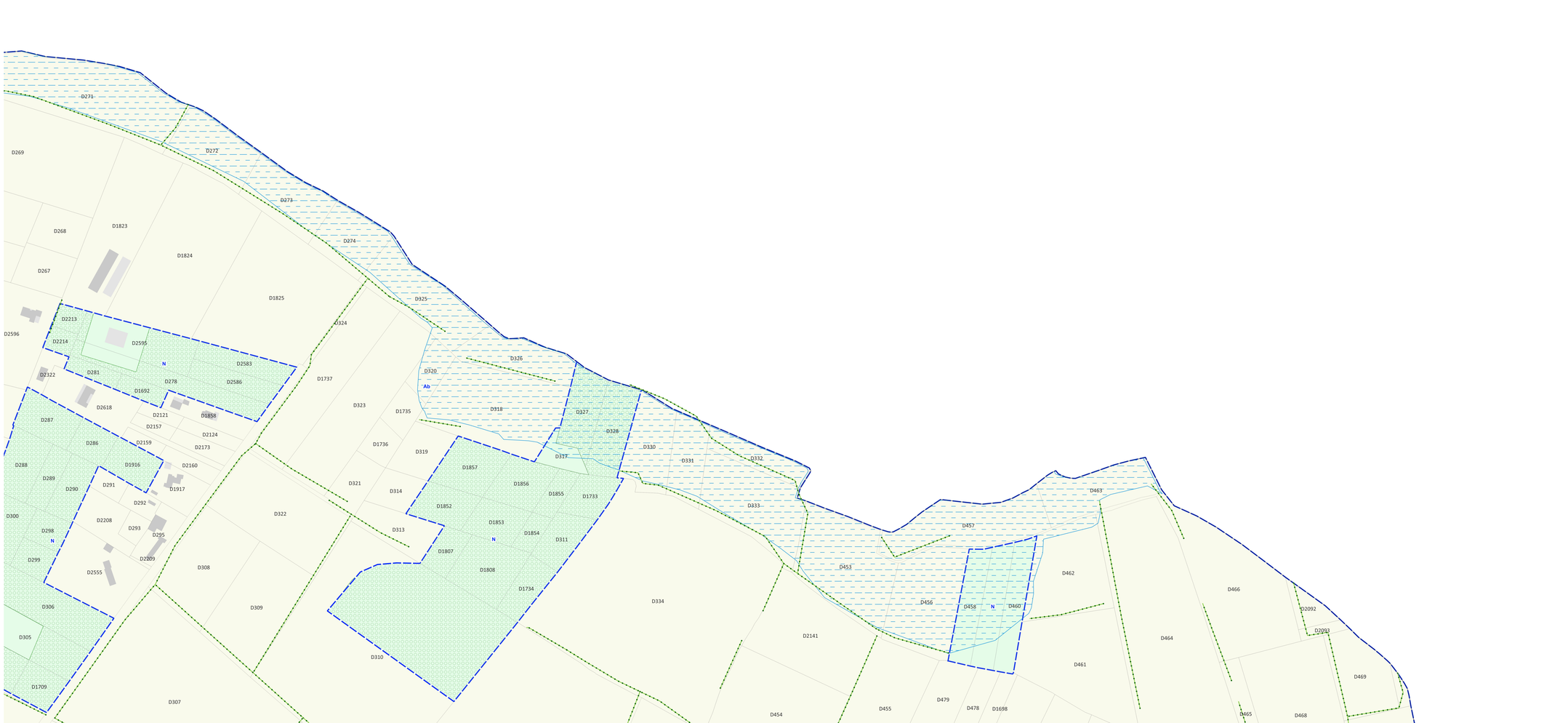



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°17

SOULLANS



Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

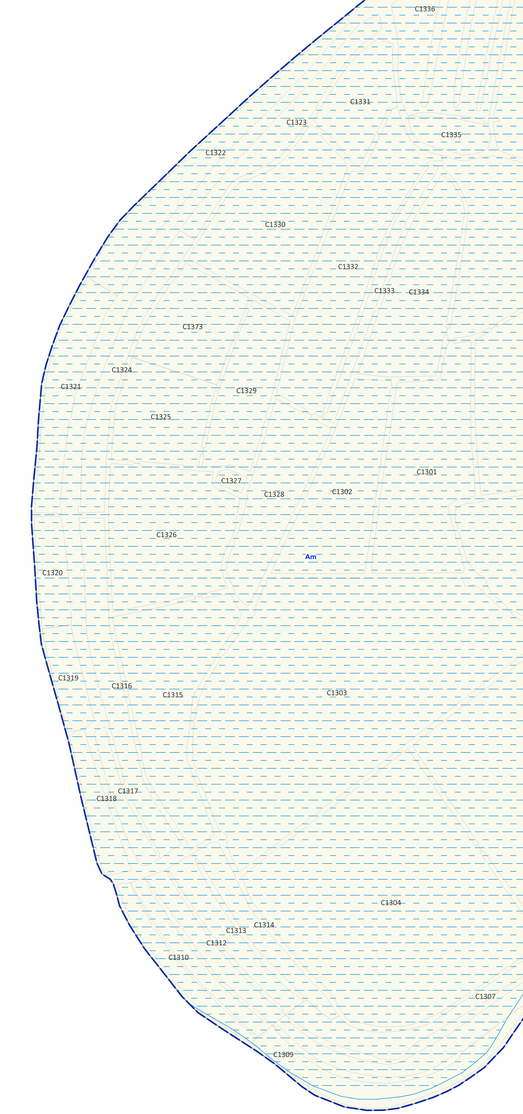

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°18

SOULLANS

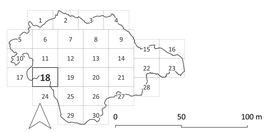

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°19

SOULLANS

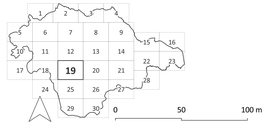

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917

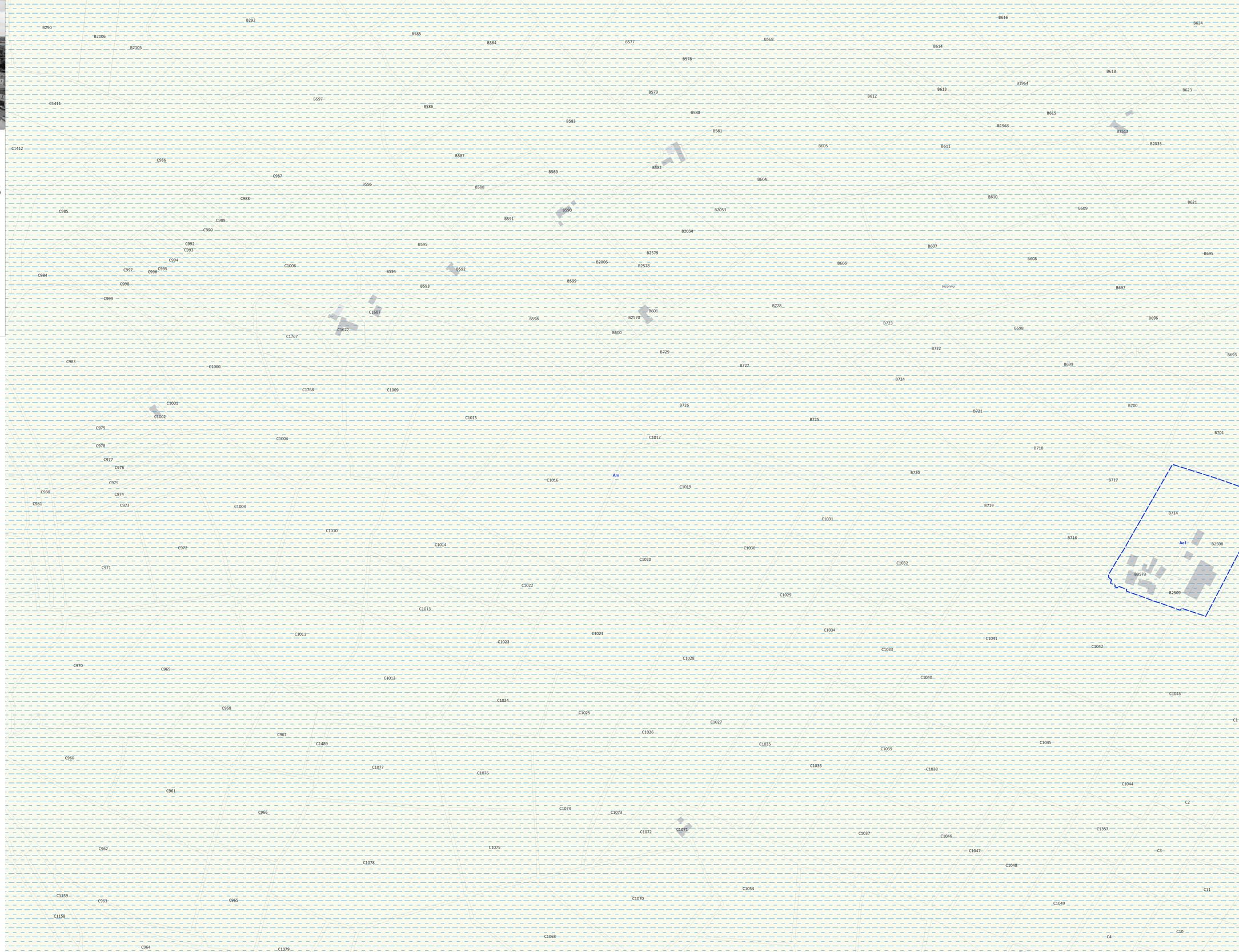



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°20

SOULLANS



Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vectrue 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°21

SOULLANS

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ



	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

cedegis

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°22

SOULLANS



Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°23

SOULLANS

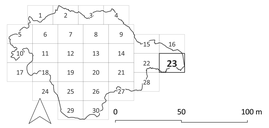

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°24

SOULLANS

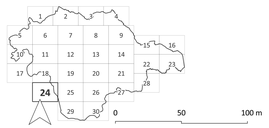

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917

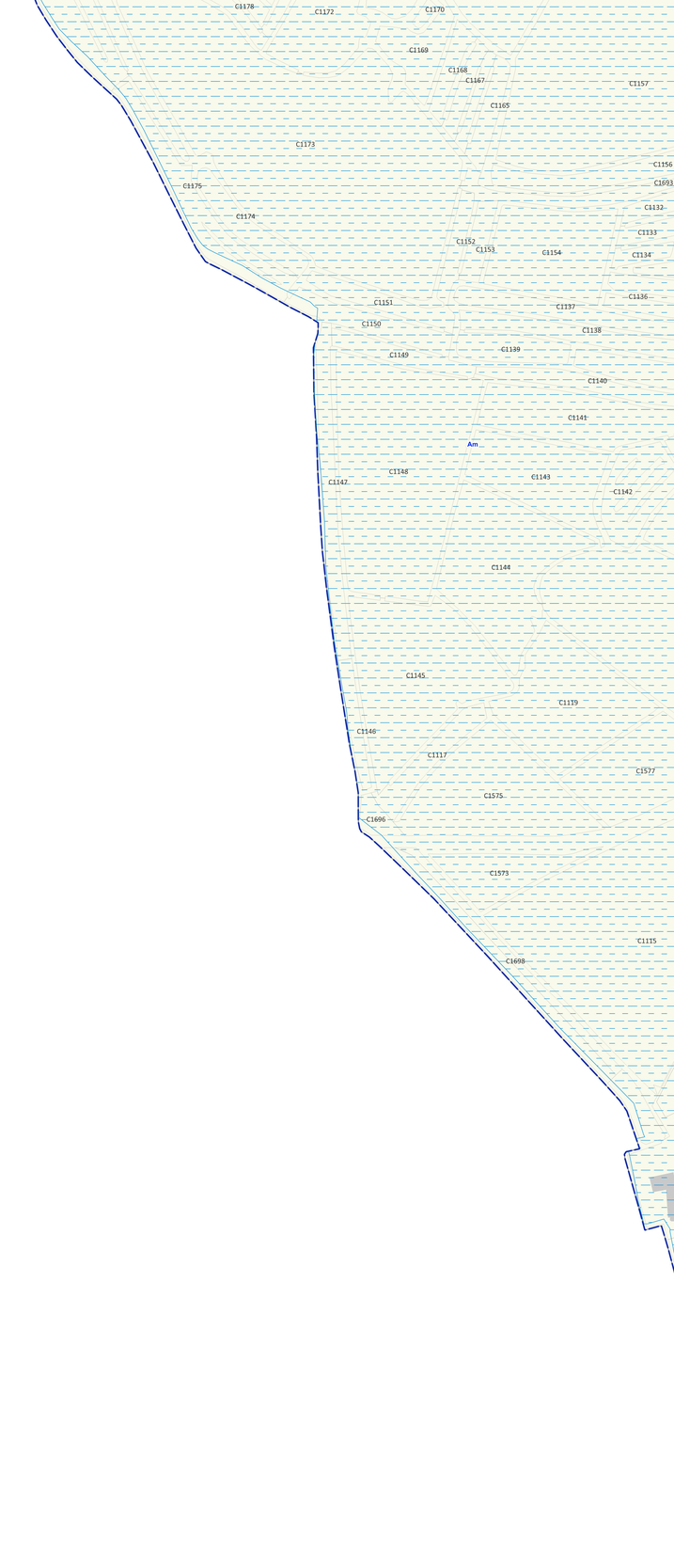



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°25

SOULLANS

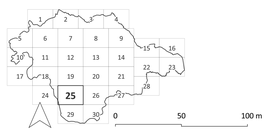

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vectrue 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917

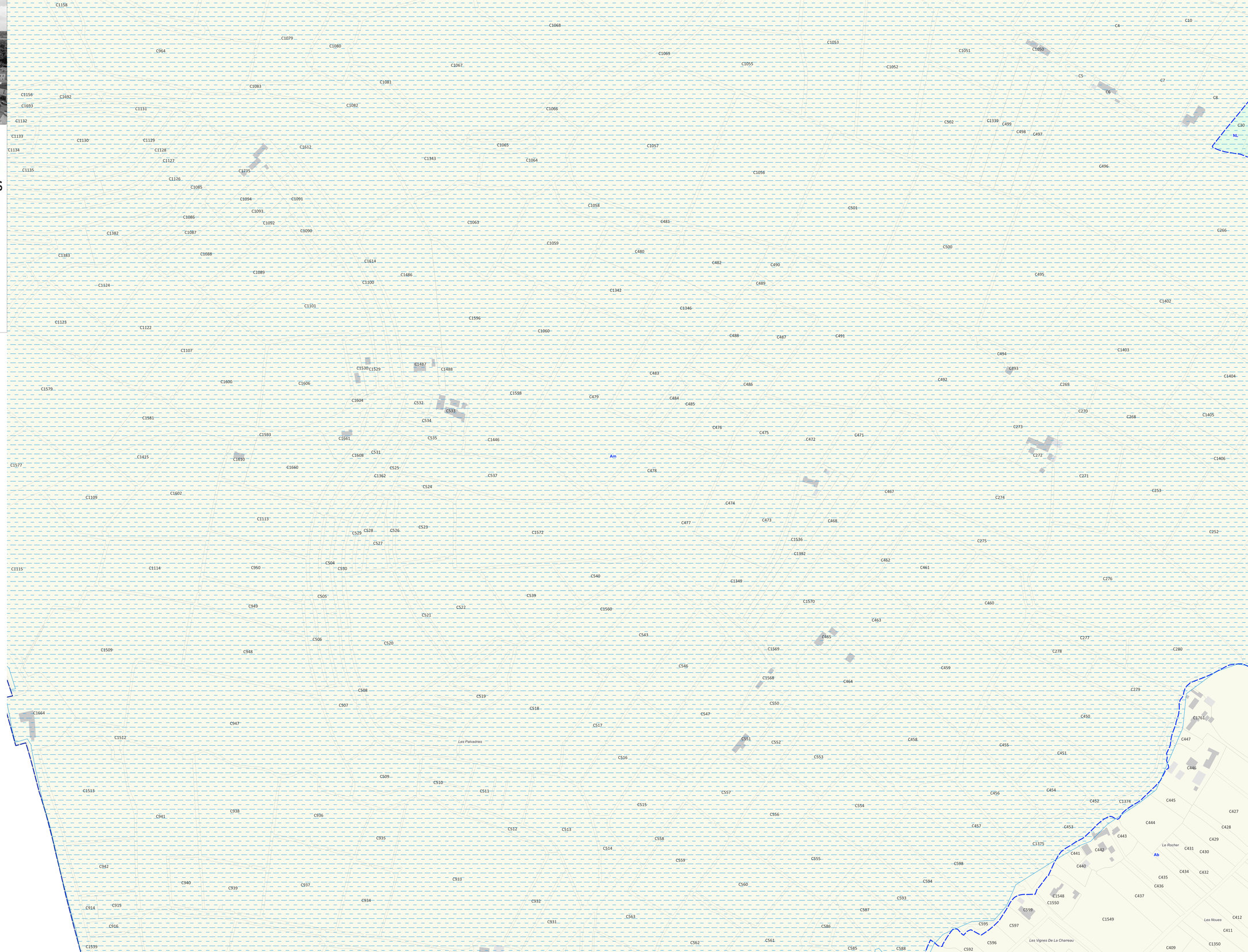



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°26

SOULLANS



Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°27

SOULLANS



Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROULLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vectour 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°28

SOULLANS



Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

cédégis

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°29

SOULLANS



Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiees au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917



Plan Local d'Urbanisme
Commune de Soullans

Approbation
Modification n°1

Réglement graphique

Planche n°30

SOULLANS

Vu pour être annexé à la délibération du 29/01/2026,

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ



	Approbation
Elaboration	22/02/2017
Modification simplifiée n°1	19/12/2019
Modification simplifiée n°2	07/04/2022
Révision allégée n°1	07/04/2022
Modification n°1	29/01/2026

Echelle : 1/1500e
Cadastre PCI Vecteur 2025

- Délimitation du zonage
- Batiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Petit patrimoine identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies identifiées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Lineaires commerciaux identifies au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Espaces Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Zone non aedificandi
- Zone de sensibilité archéologique
- Zone humide Vie et Jaunay - article 5
- Zone humide Vie et Jaunay - autres

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Collecte et gestion de l'eau	Commune	3 354
2	Création d'un cheminement piéton	Commune	1 899
3	Aménagement de carrefour	Commune	545
4	Equipement d'un assainissement collectif	Commune	1 061
5	Elargissement de voirie	Commune	559
6	Parking	Commune	1 476
7	Aménagement de voirie	Commune	961
9	Agrandissement de l'école	Commune	572
11	Collecte et gestion de l'eau	Commune	1 687
12	Aménagement de voirie	Commune	958
13	Emprise pour amélioration de l'écoulement du réseau pluvial	Commune	145
14	Extension de la station d'épuration par lagunage du bourg	Commune	237 683
15	Bassin eaux pluviales	Commune	34 050
16	Fossé principal de collecte des eaux de surface	Commune	1 290
17	Poste de transformation EDF 225/90Kv	Commune	5 466
18	Emprise pour arasement de talus (visibilité)	Commune	345
19	Aménagement de voirie sur la RD 32	Commune	133 811
20	Fossé d'écoulement des eaux de surface	Commune	1 954
21	Création d'une liaison douce Chemin de Bel Air	Commune	1 391
22	Création d'une liaison douce Rue du Perrier	Commune	966
23	Aménagement routier pour sécurisation des déplacements	Commune	2 917